

ASSEMBLÉE NATIONALE

23 novembre 2023

PLFSS POUR 2024 - (N° 1875)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 518

présenté par
Mme Rist

ARTICLE 10 TER

Après l'alinéa 62, insérer l'alinéa suivant :

« 13° À la fin du *a* de l'article L. 662-1, la référence : « L. 621-1 » est remplacée par la référence : « L. 621-2 ». »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination.